



Public Service Alliance of Canada
Alliance de la Fonction publique du Canada

Mémoire de

**l'Alliance de la Fonction publique
du Canada**

présenté au

ministère des Finances

Consultations prébudgétaires de 2021

19 février 2021

Recommandations

Services publics

- Renforcer la fonction publique fédérale de sorte qu'elle dispose des ressources (humaines et autres) pour donner des conseils en matière de politiques et de programmes, et pour évaluer, planifier, élaborer et mettre en place les politiques et les programmes qui permettront de combler les lacunes socio-économiques révélées par la pandémie de COVID-19 et d'accroître sa capacité de fournir les services essentiels.
- Travailler avec les agents négociateurs dans la mesure du possible et sur toutes les tribunes accessibles pour que les nouvelles conditions de travail d'après-pandémie protègent les droits et la santé des travailleuses et travailleurs. Rejeter les mesures d'austérité visant à réduire ou à éliminer des services publics et à diminuer le nombre de fonctionnaires dans le cadre du plan de relance post-pandémie.
- Mettre fin à la sous-traitance du travail des fonctionnaires et collaborer plutôt avec les agents négociateurs afin d'engager le personnel nécessaire pour offrir les services nouveaux ou améliorés.
- Rapatrier dans le giron public les services confiés à la sous-traitance, y compris : le travail du personnel civil sur les bases militaires, des centres d'appels du 1-800-O-Canada, d'Emploi et Développement social Canada (EDSC), de Services partagés Canada (SPC) et de l'Agence du revenu du Canada (ARC), ainsi que la gestion des installations dans les ministères.
- Rejeter le concept d'obligations à impact social et fournir des services sociaux fiables et entièrement financés, qui sont suffisamment durables pour que les fournisseurs et leurs clients – les populations les plus marginalisées – puissent en assurer le succès.

Investissement dans les infrastructures sociales

- Affecter des fonds à la lutte pancanadienne contre le racisme et la discrimination à l'endroit des Asiatiques, des Noirs et des Autochtones.
- Établir un plan d'action canadien contre le racisme et contre le racisme anti-noir, en complément de la stratégie nationale de lutte contre le racisme, et assortir ce plan de stratégies concrètes, d'objectifs réalisables, de cibles mesurables, d'échéances et des ressources nécessaires pour le mener à bien.
- Augmenter le financement du Secrétariat fédéral de lutte contre le racisme et dissocier le Secrétariat de Patrimoine canadien.
- Augmenter le financement de la Commission canadienne des droits de la personne pour endiguer le racisme.
- Mandater le gouvernement fédéral et les provinces d'examiner toutes les mesures d'urgence de la pandémie en fonction des notions de racisme, de genre, d'orientation sexuelle, de capacitisme et de milieu socio-économique, puis de mettre fin à toute restriction des libertés civiles.

- Exiger la collecte de données ventilées en fonction de la race et d'autres identités sociodémographiques afin de mieux mesurer et comprendre l'incidence des politiques, des programmes et des pratiques des gouvernements sur les Autochtones, les Noirs et les groupes racialisés dans les domaines clés suivants : marché du travail, inégalités économiques et pauvreté; système de justice pénale et accès à la justice; bien-être des enfants; environnement; santé physique et mentale; logement; avantages sociaux et culturels; éducation; protection des réfugiés, immigration (y compris les travailleurs migrants et les étudiants étrangers); citoyenneté; médias, médias sociaux et communication de masse.
- S'assurer que l'examen du Groupe de travail sur la modernisation de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* vise à renforcer la responsabilisation et les mesures d'application; mettre à jour la terminologie; revoir les critères d'admissibilité au Programme de contrats fédéraux pour y inclure les personnes LGBTQ2+ et créer des ententes sur les retombées locales pour assortir tous les programmes fédéraux d'investissement et de relance de mesures d'équité en matière d'emploi afin que les groupes racialisés et sous-représentés aient un accès équitable aux nouveaux emplois. Recueillir des données désagrégées.
- Impliquer les syndicats à toutes les étapes des travaux du Groupe de travail.
- Faire une analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) des politiques et des programmes liés à tous les aspects de la gestion de la pandémie.
- Investir dans le renforcement des infrastructures sociales; se doter de politiques et proposer des avantages sociaux qui procurent aux travailleurs et travailleuses la souplesse et le soutien nécessaires pour s'acquitter de leurs responsabilités familiales.
- Dresser, à partir des résultats d'une analyse féministe intersectionnelle, un plan d'action national exhaustif et doté des ressources nécessaires pour prévenir et combattre toutes les formes de violence faite aux femmes.
- Dresser un plan d'action national exhaustif et doté des ressources nécessaires pour prévenir et combattre toutes les formes de violence faite aux femmes, aux filles et aux personnes bispirituelles autochtones, et en confier l'application à des organisations de femmes autochtones. Le plan devra être assorti d'un échéancier, d'objectifs mesurables et de solides mesures de surveillance, dans l'esprit des recommandations de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.
- Refondre la sécurité du revenu et concevoir un système de soutien qui tient compte de la diversité des besoins économiques et de l'expérience des femmes, en remaniant notamment le Programme de l'assurance-emploi.
- Mettre en œuvre les recommandations de l'organisme Un Enfant, Une Place, en versant 2 milliards de dollars au réseau des services de garde la prochaine année financière, auxquels s'ajouteront 2 milliards annuellement jusqu'à ce que tous les parents canadiens aient accès à des services de garde universels, abordables, inclusifs et de grande qualité.

- Mettre en œuvre un régime d'assurance-médicaments public et universel à payeur unique pour que l'ensemble de la population ait accès aux médicaments dont elle a besoin.
- Bonifier le financement du Programme du travail afin qu'il dispose de suffisamment d'inspecteurs pour contrôler proactivement les infractions au *Code canadien du travail* et traiter les plaintes.
- Revoir le Programme des travailleurs étrangers temporaires en vue de protéger concrètement ces travailleurs des employeurs abusifs.
- Appliquer les recommandations du rapport du comité HUMA sur la précarité de l'emploi de juin 2019.

Investissement dans les infrastructures physiques

- Restructurer la Banque de l'infrastructure du Canada pour qu'elle investisse dans les projets gérés par l'État ou lui appartenant – routes, ponts, transport en commun, réseau électrique, réseau Internet, traitement des eaux et systèmes connexes, particulièrement dans les collectivités autochtones, sans avoir recours aux formules partenariat public-privé – afin de pallier les lacunes. Les projets d'investissement dans les infrastructures sociales doivent préciser les critères de financement des projets d'infrastructure physique.

Financement de la recherche

- Mettre en œuvre toutes les recommandations du rapport Naylor de 2017 pour appuyer la recherche vitale financée et prise en charge par le secteur public.

Financement des établissements postsecondaires

- Travailler avec les provinces et les territoires à l'élaboration d'une vision commune pour un système d'éducation postsecondaire renouvelé et s'engager à mettre en place un plan universel axé sur l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie.
 - Augmenter le financement fédéral direct de l'éducation postsecondaire par un transfert aux provinces d'au moins 3 milliards de dollars, s'assurer que le financement suit la courbe de l'inflation et des inscriptions, et l'assujettir à des exigences de reddition de comptes et de transparence.
 - Comme premier pas vers l'abordabilité, éliminer de façon permanente l'intérêt sur les dettes d'études associées à un prêt fédéral, passer à un modèle de financement moitié-moitié pour les prêts et bourses et remplacer le Programme canadien pour l'épargne-études et le crédit d'impôt pour frais de scolarité par un financement direct des bourses d'études.
 - Augmenter d'au moins 650 millions de dollars par année le financement de l'éducation postsecondaire des Autochtones pour éliminer l'écart de scolarisation postsecondaire entre les étudiants autochtones et non

autochtones, et investir dans le développement de systèmes et de modèles d'éducation postsecondaires autochtones adaptés aux réalités culturelles.

Dossier Phénix

- Prévoir un financement suffisant et de longue durée pour :
 - éliminer l'arriéré;
 - stabiliser le système Phénix;
 - bien concevoir, mettre à l'essai et lancer un nouveau système de paye.

Services publics

La COVID-19 nous a rappelé l'importance du gouvernement et de la fonction publique. Elle a fait ressortir les conséquences désastreuses d'années de sous-financement et de négligence croissante des valeurs qui les sous-tendent.

Dans son budget, le gouvernement doit remédier aux iniquités exacerbées et mises au grand jour par la pandémie. Il doit donner à la fonction publique les moyens de mettre en chantier un vaste programme de reconstruction pour accroître la résilience du Canada. Il doit financer adéquatement les services essentiels, qui doivent être fournis ou réglementés par le secteur public. Alimentation, eau potable, sécurité du revenu, soins de santé, éducation... voilà des services essentiels qui doivent le rester.

Il est impératif que les nouveaux services soient fournis par le secteur public plutôt que par des entreprises privées. Quant aux services confiés à la sous-traitance, notamment sur les bases militaires, dans les centres d'appels et le secteur de l'entretien, il faut les rapatrier dans le giron public le plus rapidement possible. La fonction publique est un puissant moteur économique. En cette période d'incertitude éprouvante, la fonction publique est bien placée pour offrir les meilleurs programmes à la population canadienne et stabiliser l'économie et le marché de l'emploi, à la condition bien sûr d'avoir les reins solides.

La COVID-19 a transformé radicalement les conditions et le milieu de travail des fonctionnaires. Bon nombre de cadres supérieurs prévoient que les modalités de télétravail adoptées durant la pandémie deviendront pratique courante. Le gouvernement doit planifier et financer la transformation des systèmes et du matériel pour respecter les droits, la santé et la sécurité de son effectif. Il doit aussi s'engager à collaborer avec les syndicats à la table de négociation et dans le cadre d'autres tribunes pour que les fonctionnaires puissent faire valoir leurs droits et être représentés.

La pandémie a prouvé que la fonction publique peut créer des politiques et offrir des programmes de manière rapide et efficace si on le lui permet. Elle est arrivée à la rescousse en proposant immédiatement des idées novatrices visant à soutenir autant les particuliers que les entreprises. Les fonctionnaires ont vite accepté leurs nouvelles tâches pour assurer la réussite de ces programmes. Ils ont mis en œuvre des

programmes sans précédent, traité des millions de demandes et appliqué de multiples mesures de soutien aux entreprises et aux particuliers.

Dans son [rapport de 2019](#), le comité HUMA a cerné les problèmes posés par l'emploi précaire au Canada, notamment dans la fonction publique fédérale, et recommandé de les étudier, de les consigner, de les analyser et de les corriger. À ce jour, ni le gouvernement ni la Chambre des communes n'ont répondu au rapport. Il est essentiel d'appliquer immédiatement ces recommandations.

Les personnes issues des groupes marginalisés et défavorisés – comme les femmes, les Autochtones, les personnes racialisées, les LGBTQ2+, les personnes handicapées, les immigrants et les travailleurs migrants – dépendent disproportionnellement des services publics abordables et de grande qualité. Tout le monde doit avoir accès aux services publics de façon équitable et à un soutien au revenu plus complet.

Le gouvernement semble également vouloir [privatiser les services sociaux essentiels](#) au moyen des obligations à impact social. Ce stratagème permet de verser des dividendes aux investisseurs lorsque les programmes sociaux, qui sont souvent gravement sous-financés, atteignent certains objectifs. Ce modèle oblige les fournisseurs de services à [passer un accord avec les investisseurs](#), une pratique qui a une incidence sur les programmes et les conditions d'admission, mais qui en améliore rarement les résultats. Au contraire, elle perpétue la précarité de l'emploi des travailleuses sociales et laisse souvent les bénéficiaires et les fournisseurs de services en plan à la fin d'une période de financement. La relance post-pandémie ne peut pas dépendre des caprices d'investisseurs privés. Et les plus vulnérables ne peuvent revivre à l'infini le scandale UNIS.

Financement des infrastructures sociales

La pandémie a révélé et exacerbé les iniquités économiques, sociales et sanitaires systémiques qui existent depuis longtemps au Canada. Elle a particulièrement frappé les personnes et les communautés noires, racialisées et autochtones, qui continuent de se heurter à des obstacles dans le réseau de la santé et à des inégalités majeures en matière d'emploi et d'accès aux études.

Les femmes autochtones, noires, racialisées et handicapées, de même que les immigrantes au statut précaire et les personnes trans et non binaires, ont encore plus d'obstacles à surmonter et risquent de perdre bon nombre de gains durement acquis au fil des décennies.

Comme société, nous ne pouvons tout simplement pas revenir au stade pré-pandémie, alors que nous avons l'occasion d'établir un meilleur équilibre. Le gouvernement doit prioriser le financement de nos infrastructures sociales.

Les mesures d'isolement ont entraîné une hausse des cas de violence familiale dont sont victimes les femmes, les jeunes filles et les personnes trans et non binaires. Les besoins augmentent, mais les services communautaires peinent à fonctionner en toute sécurité à cause de la diminution des revenus et de l'augmentation des coûts.

Des millions de Canadiennes et de Canadiens ont perdu leur emploi et l'accès au régime d'assurance-médicaments de leur employeur durant la pandémie. La nécessité de mettre en œuvre un régime d'assurance-médicaments universel n'a jamais été aussi urgente.

Bien avant la pandémie, le Programme du travail accusait déjà un manque criant d'inspecteurs. On peut supposer qu'en raison de la COVID-19, les préoccupations en matière de santé et de sécurité au travail s'intensifieront, et que les travailleuses et travailleurs exerceront de plus en plus leur droit de refuser un travail dangereux. Sans une équipe d'inspection complète, les travailleurs continueront d'être à risque.

La pandémie a révélé à quel point les travailleurs étrangers temporaires sont vulnérables, même s'ils sont considérés comme étant essentiels. Le Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) offre peu de protections utiles contre les employeurs abusifs. Les travailleurs craignent d'être expulsés ou de ne pas pouvoir revenir l'an prochain s'ils soulèvent des préoccupations en matière de travail, de santé ou de sécurité. Il faut donc réexaminer et améliorer le PTET pour garantir des protections concrètes et efficaces.

Financement des infrastructures

La pandémie nous a montré que nos services publics, peu importe l'ordre de gouvernement, sont la cheville ouvrière du soutien à la population en temps de crise. C'est pourquoi les projets de privatisation du gouvernement fédéral sont à la fois décevants et alarmants.

La Banque de l'infrastructure du Canada (BIC), présentée comme un moyen de financer publiquement des projets d'infrastructure, est en réalité un moyen de privatiser les infrastructures essentielles du pays en recourant à des partenariats public-privés (PPP).

Pendant des décennies, les gouvernements ont sous-financé les infrastructures locales et négligé leurs responsabilités envers les communautés autochtones, ce qui a entraîné des déficits critiques dans tout le pays. Communautés autochtones, grandes et petites villes cherchent désespérément à réparer leurs infrastructures vieillissantes ou à en bâtir de nouvelles. Ces besoins les rendent particulièrement vulnérables aux entreprises rapaces qui ne cherchent que le profit. Soulignons que pour obtenir des fonds de la BIC, les municipalités et les provinces doivent absolument établir un partenariat avec le secteur privé.

La dépendance du gouvernement à la BIC va à l'encontre d'un ensemble solide et croissant de preuves, tant au [Canada](#) qu'à l'étranger, que les PPP ne sont pas la panacée imaginée par les gouvernements pour réduire le coût des infrastructures publiques.

Dans son énoncé économique, le gouvernement s'est engagé à créer des infrastructures vertes, notamment en développant les transports en commun, en

construisant des bâtiments durables, en améliorant l'accessibilité du financement pour les rénovations écoénergétiques et en misant davantage sur l'énergie durable. Les emplois qui devraient découler de ces initiatives devraient s'insérer autant que possible dans le secteur public et offrir des salaires décents au million de personnes qui les occuperont.

Financement de la recherche et de l'enseignement postsecondaire

Aujourd'hui, des chercheuses et chercheurs postdoctoraux membres de l'AFPC sont fiers de contribuer aux efforts menés sur la scène internationale pour trouver un vaccin contre la COVID-19. Les travaux qu'ils mènent au centre de recherche VIDO-InterVac de l'Université de la Saskatchewan prouvent qu'il est primordial pour le gouvernement d'investir dans la recherche publique.

Après la publication du rapport Naylor de 2017, qui examinait le soutien fédéral à la science fondamentale, le gouvernement s'est engagé dans son budget 2019-2020 à verser de nouvelles bourses aux chercheurs à la maîtrise et au doctorat (une des recommandations du rapport). Les fonds alloués sont toutefois insuffisants : 114 millions de dollars sur cinq ans, alors que le rapport recommandait 140 millions de dollars sur quatre ans.

Une autre recommandation qui doit encore être appliquée concerne la nécessité d'investir davantage dans le Fonds de soutien à la recherche. Ce fonds accorde des subventions pour compenser les coûts supplémentaires qui ne sont pas liés à un projet de recherche spécifique, tels que les frais d'administration et d'entretien des laboratoires. En moyenne, les subventions versées aux établissements de recherche canadiens correspondent à 21 % de l'ensemble des coûts, alors que des études montrent que la proportion réelle se situe entre 40 et 60 %. Le rapport Naylor recommande donc d'augmenter le taux de remboursement à 40 %.

Il n'a jamais été aussi important d'investir dans notre capacité de mener des recherches fondamentales et appliquées et de s'assurer que le Canada peut participer pleinement à la recherche et au développement scientifique. L'incapacité de produire des vaccins dans le contexte actuel est un avertissement clair : le Canada ne peut dépendre d'autres pays pour la recherche ou la production.

La pandémie a mis en relief la crise qui sévit dans le secteur postsecondaire. Les gouvernements, tous ordres confondus, ont constamment sous-investi dans nos universités et collèges. Comment peut-on offrir le meilleur enseignement et les meilleurs services aux étudiants sans le soutien d'un personnel stable? Comment peut-on mener les travaux nécessaires pour consolider la réputation du Canada comme chef de file mondial en recherche et en innovation? L'accès aux études postsecondaires est hors de portée pour bon nombre, en particulier les personnes à faible revenu, qui ont un handicap ou qui sont racialisées, noires ou autochtones. Les étudiants finissent par traîner une dette pendant des années.

Réseau d'apprentissage et de garde des jeunes enfants

La durabilité de la reprise économique dépend de la capacité des travailleuses et travailleurs de retrouver leur pouvoir d'achat. Les femmes ont été particulièrement frappées par la pandémie. Pour que les parents de jeunes enfants puissent retourner au travail, il doit y avoir des services de garde abordables qui répondent à leurs besoins précis.

Parce qu'il est fondé sur le marché, fragmenté et sous-financé, le réseau d'apprentissage et de garde des jeunes enfants était déjà fragile avant la pandémie.

Les Canadiens sont parmi ceux qui dépensent le plus pour les services de garde dans le monde, selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Si le Canada veut forger un avenir solide, juste et meilleur pour tous les enfants, il est essentiel de mettre en place un réseau accessible, abordable, inclusif et de grande qualité, tout en rémunérant équitablement les éducatrices et éducateurs de la petite enfance.

Le gouvernement doit investir au moins 2 milliards de dollars annuellement pour mettre en place ce réseau.

Phénix

Les sommes prévues dans le budget fédéral de 2019-2020 sont loin d'être suffisantes pour mettre fin au cauchemar que vivent les fonctionnaires canadiens. En tout, 70 % des fonds ont été dépensés au cours des deux premières années financières, ce qui ne laisse pas grand-chose pour la suite.

2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	Total
22 M\$*	366 M\$	74 M\$	77 M\$	8 M\$	8 M\$	554 M\$
70 % du financement						

**En plus des fonds alloués l'année d'avant.*

En septembre 2019, le gouvernement a annoncé qu'il investirait 113,1 millions de dollars de plus dans le projet ProGen, notamment pour mettre à l'essai un système de RH et de paye dans un ministère de l'administration centrale. Si le gouvernement envisage sérieusement d'investir dans un nouveau système de paye, il doit en assurer le financement à long terme.

En ce qui concerne le traitement de la paye, le tableau de bord du gouvernement (janvier 2021) montre un arriéré de 112 000 transactions ayant des conséquences financières. Plus du tiers des fonctionnaires (parmi ceux desservis par le centre de paye et ceux payés directement par leur ministère) éprouvent encore des problèmes de paye. Certains de ces problèmes datent de plusieurs années et remontent même au lancement de Phénix, il y a cinq ans, en février 2016. Nous savons qu'il est peu probable que le nouveau système soit opérationnel avant 2024. Les fonctionnaires qui

attendent encore d'être payés correctement méritent qu'on règle ces problèmes dès que possible. Même si les effectifs ont augmenté, il faut embaucher et former plus de conseillers en rémunération pour résoudre ce problème persistant.